

Numérique en santé : deux vidéos pour tout comprendre

- ✓ Le rôle des données de santé et les structures mises en place en France
- ✓ L'importance de l'interopérabilité dans le parcours de soin

Paris, le 11 mars 2019 – Le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) a décidé de consacrer deux nouvelles webséries aux enjeux du numérique en santé en traitant deux questions d'actualité : les données de santé et l'interopérabilité. Ces deux nouveaux épisodes complètent la série de vidéos sur le dispositif médical.

Les données de santé occupent une place de plus en plus importante dans notre système de santé. L'exploitation de ces données représente un enjeu majeur pour développer notre système de soins, mais aussi pour améliorer la recherche et la performance de nos organisations. Afin de pouvoir analyser, agréger, échanger ces données de santé, l'interopérabilité entre en jeu, et son rôle crucial dans la santé connectée doit être mis en avant afin que tous les acteurs y soient sensibilisés.

Grâce à ces leviers – production de données de santé et interopérabilité –, les données seront partagées entre tous les systèmes d'information de santé : hôpitaux, pharmacies, laboratoires d'analyse biologique, cabinet de radiologie, cliniciens et patients. Le Snitem, pour présenter les enjeux du numérique en santé a produit deux vidéos pédagogiques et ludiques.

Les données de santé, des informations qualifiées et protégées



Les données de santé jouent un rôle important dans notre système de santé puisqu'elles participent, entre autres, à la recherche et au développement, à l'innovation, à l'organisation des soins et à l'écosystème médical. Cette vidéo rappelle la nature de ces données, d'où elles viennent, la manière dont elles sont générées et stockées mais aussi l'utilisation de celles-ci.

L'exploitation de ces données nécessite un encadrement et une sécurisation stricts. Dans ce contexte, la création du Health Data Hub en France prend tout son sens. Cette structure innovante à guichet unique permet de collecter et exploiter des données de santé pour enrichir celles du Syndicat National des Données de Santé (SNDS). D'ici 2020, ce sont plus de 2,3 milliards de données de santé en gigaoctets qui sont attendues, 80 000 objets connectés et 50 000 applications santé en France.

L'interopérabilité, un service crucial dans l'univers du numérique en santé



L'interopérabilité a pour objectif de transmettre l'information entre tous les systèmes d'information de santé. Dans ce contexte où les services de santé sont en pleine transformation digitale pour accompagner les acteurs de santé, l'interopérabilité est capitale. Elle conditionne l'avenir même du secteur. Cette vidéo revient en détail sur son fonctionnement, son rôle, ses

apports et la manière dont elle peut opérer efficacement. La dématérialisation des données nécessite la définition de langages communs aux systèmes d'information donc de nouveaux développements à chaque fois que deux systèmes d'information veulent échanger ou partager des données. L'interopérabilité va permettre d'échanger des données de santé, mais également de les interpréter, et de les afficher d'une manière conviviale. Grâce à la mise en place de ces services, un médecin pourra, par exemple, consacrer plus de temps à une consultation.

Notre système de santé est en pleine mutation digitale et les dispositifs médicaux permettent de générer de précieuses informations pour notamment améliorer la qualité de vie des patients. Le secteur des dispositifs médicaux représente une grande famille de produits diversifiés dont toutes les facettes sont exposées à travers des vidéos (disponibles à l'adresse suivante <https://vimeo.com/album/4278451>) et les 23 livrets thématiques des innovations technologiques consultables et téléchargeables gratuitement sur le site internet du [Snitem](http://www.snitem.fr).

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 420 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des pouvoirs publics.
www.snitem.fr - @Snitem

Contacts

Snitem :

Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse –
nathalie.jarry@snitem.fr - 01.47.17.63.35 / 06.64.77.51.59

Relations presse / Agence PRPA :

Alizée Feauveaux, alizee.feauveaux@prpa.fr - 01.77.35.60.94 / 06.29.30.89.22
Anne Pezet, anne.pezet@prpa.fr - 01.46.99.69.60 / 06.87.59.03.88